

Séquences à partir des pages 22-23

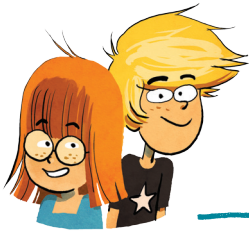
Quand la vie des autres nous regarde-t-elle ? Qu'a-t-on le droit de savoir sur une personne ? Qu'est-ce que l'intimité d'une personne ? Est-ce la même chose pour tout le monde ?

Se poser ces questions c'est interroger les raisons qui nous poussent à nous intéresser aux autres en franchissant parfois les limites de l'intimité. Quand ces raisons sont-elles valables et quand sont-elles irrecevables, ou encore incertaines et problématiques ?

La curiosité est naturelle : nous voulons comprendre le monde qui nous entoure pour toujours mieux interagir avec lui. Nous avons besoin de savoir pour nous adapter : va-t-il pleuvoir demain ? Y aura-t-il une grève des trains ? Quelles décisions sont prises par nos dirigeants ? Quelles conséquences vont-elles engendrer ? Que se passe-t-il ailleurs dans le monde ? Quelles répercussions cela peut-il avoir chez nous ? Il est légitime que nous ayons accès à ce qui va, de près ou de loin, avoir un impact sur notre vie et par conséquent sur nos choix et décisions, de la plus prosaïque à la plus héroïque. Ces informations-là se doivent d'être publiques. Et les journalistes sont les personnes qualifiées pour aller les trouver et nous les transmettre par un filtre de critères de sélection bien déterminés : la proximité des faits, leur fiabilité, leur gravité, le nombre de personnes potentiellement intéressées (les médias parlent plutôt du foot que de la pétanque), etc. ces critères peuvent eux-mêmes être questionnés en regard de leur pertinence par rapport à ce qui touche à notre environnement, en regard de leur degré de transparence par rapport à l'engagement qu'ils tiennent vis-à-vis de certaines personnes ou groupe de personnes (annonceurs, partis politiques,...). Ils deviennent en outre problématiques lorsqu'ils traitent d'informations relatives à la vie privée des individus : que faut-il protéger en dépit du contenu à transmettre ? Le nom, l'adresse, le visage ? Pas toujours évident de trancher ! Et si ce sont des personnalités publiques cela se corse davantage : jusqu'où la vie privée des personnalités publiques doit-elle ou peut-elle être accessible à tous ? Si un chanteur à succès a une nouvelle petite amie, dire que ça chamboule notre vie sentimentale suffit-il pour avoir droit à cette info ? Quelle proximité ces personnes peuvent-elles décemment entretenir avec leur public ? Et ont-elles toujours conscience des risques liés à leur exposition médiatique si elles font le choix de se dévoiler ? Lors de « débordements » quelle part de responsabilité devrait revenir aux médias, quelle part aux stars et quelle part au public ?

Aborder ces questions c'est donc aussi prendre conscience de sa propre consommation des médias, en ce compris la presse people, afin de mieux se connaître et de reconnaître, d'expliquer, voire de juger, certaines attitudes voyeuristes ou intrusives. Cette réflexion pouvant s'appliquer par ailleurs à tout groupe d'appartenance sociale (famille, classe, équipe de sport,...) avec lequel il y a des choses à partager et d'autres à préserver.





Séquences à partir des pages 22-23



LEÇON D'ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À LA CITOYENNETÉ : Le respect de la vie privée dans les médias

> Préparation

L'atelier philosophique aura fait réfléchir aux limites de la curiosité : Quand la vie des autres nous regarde-t-elle ? Qu'a-t-on le droit de savoir sur une personne ? Qu'est-ce que l'intimité d'une personne ? Est-ce la même chose pour tout le monde ?

Les médias nous plongent dans la vie du monde mais aussi dans la vie des autres. Quelle peut être notre responsabilité de consommateur de ces informations ? Quelle peut être la responsabilité et l'éthique des médias ?

On choisira bien sûr des thèmes d'actualité présents dans la presse au moment où on réalise cette séquence.

> Déroulement

1. Déjà-là et lecture des pages

« Savez-vous ce que sont les « paparazzis » ? » « Connaissez-vous des exemples ? »

À partir de ces représentations initiales, lire les pages et les commenter en mettant l'accent sur la notion de protection de la vie privée.

Amener la suite, soit si des élèves se projettent dans l'idée qu'on pourrait révéler un secret de leur propre vie et qu'ils seraient la cible de paparazzis, soit en abordant la question : Et toi, aurais-tu envie d'être célèbre ?

2. Expérimenter : Réaliser une parodie de journal à sensation

- Remarquer que, souvent, les informations collectées par les paparazzis sur les stars sont assez dérisoires. On va nous montrer une photo d'une actrice faisant son marché, promenant son bébé en poussette ou mangeant un cornet de glace, etc. On va nous faire une révélation sur elle : son gros rhume, son régime amaigrissant...

« Et si nous étions connus et qu'un paparazzi, planqué derrière la haie de notre jardin ou scrutant notre fenêtre, observe un détail banal de notre vie et, n'ayant que cette information à livrer à son journal, en fasse une révélation croustillante avec photo exclusive... ? »

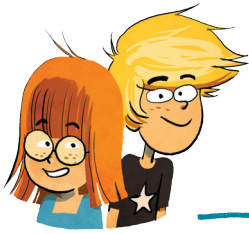
- Faire, collectivement, l'inventaire de petits faits de la vie quotidienne de chacun, en restant dans la banalité : « Prenons des petits faits de notre vie privée, qui en fait sont très ordinaires, mais qui pourraient faire l'objet d'une révélation si nous étions célèbres, qu'un journal à sensation pourrait présenter avec exagération, comme s'il livrait un secret » :

> Louis doit porter des lunettes, Julie s'est fait piquer par un moustique, Kevin a trempé son doigt dans le pot de Nutella, Clara et Anissa se sont maquillées,...

- Écrire, individuellement, un court texte parodique de révélation de ce petit fait.

Pour inspirer l'activité, pointer à travers des exemples réels ou inventés les ingrédients de style : révélation, scandale, indiscretion, émotion, admiration, ... Par exemple :





Séquences à partir des pages 22-23

> Notre correspondant local, Eugenio Papparazzo, nous envoie ce billet de dernière minute : « Incroyable mais vrai : la jeune Clara et son amie Anissa ont vécu un après-midi dont elles se souviendront ! Seules à la maison, elles se sont livrées à un maquillage scandaleux... Au péril de ma vie, parce qu'en me rapprochant pour en saisir la preuve, le chien Médor m'a gravement menacé, je peux, en exclusivité, vous livrer le cliché... »

- Dessiner l'illustration de ce fait, comme une photo prise sur le vif, éventuellement avec collage de la photocopie du visage du héros, pour illustrer chaque article.

(Remarque : on peut se contenter, pour certaines révélations, d'une image sous un titre et avec une légende)

- Rassembler et mettre en page ces billets pour former un journal à sensation, que l'on nommera, où l'on adjoindra éventuellement d'autres rubriques de journal de manière parodique (éditorial, météo, petites annonces, publicité,...).

3. Voir et comprendre

3.1. Le point de vue du média : Dans quel but nous montre-t-on ceci ou cela ?

Pour réfléchir aux buts poursuivis par les médias lorsqu'ils nous livrent une information, une image, l'enseignant prépare des photos extraites de journaux, en essayant d'avoir un exemple pour chacune de ces fonctions. Il les montre l'une après l'autre à la classe en poussant les élèves à s'interroger davantage sur l'effet produit. « Cette photo illustre un article où on nous informe de ... : Pourquoi le journal nous montre-t-il cette image ? Quel effet devrait-elle nous faire ? »

> Finalités des images d'information :

- Informer, aider à comprendre, expliquer (grâce à l'image, nous comprenons mieux que...);
- Susciter une émotion (voyant une telle image, nous ressentons..., ce fait nous paraît plus...);
- Renforcer ou créer un lien social, une culture commune (cette image nous rappelle ... que nous connaissons, nous intéresse directement parce que...);
- Argumenter, provoquer des réactions, un engagement (en voyant cela nous approuvons... nous pensons que...);
- Divertir (cette photo est marrante, agréable)...

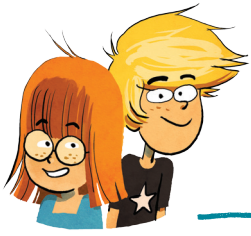
« Sachant que la presse écrite se vend de plus en plus mal, comment tel ou tel journal va-t-il choisir ce qu'il présente en première page ? »

Comme notre attention est attirée par ce qui nous touche et ce qui nous intéresse, c'est en tenant compte de ce qu'ils supposent des intérêts de leurs publics-cibles que les médias sélectionnent les informations dans le flux qui leur parvient chaque jour et présentent prioritairement telle et telle autre nouvelle d'actualité.

3.2. Le point de vue du lecteur : Qu'est-ce qui nous accroche, qu'est-ce que nous retenir des médias ?

Pour comprendre que, parmi les informations du journal écrit (ou radio, télévision, internet) le lecteur (auditeur, téléspectateur, internaute) ne retient pas tous les sujets et qu'il fait des choix, l'enseignant prépare des journaux télévisés à visionner et des quotidiens à parcourir.





Séquences à partir des pages 22-23

- Visionner différents journaux télévisés :

Sans connaître les objectifs de l'exercice, les élèves vont visionner en classe un ou deux journaux télévisés (JT). Après avoir vu les JT, ils vont établir individuellement et par écrit une liste des sujets dont ils se souviennent. Chacun commente les sujets retenus et précise pourquoi il pense avoir retenu ceux-là.

- Parcourir un quotidien :

En groupe, les élèves parcourent un quotidien en un temps limité.

Première proposition : ils notent, tout en feuilletant le journal, quels titres et quelles illustrations retiennent leur attention en écrivant brièvement pourquoi (en 10 minutes au total). Deuxième proposition : ils consultent le journal, le referment et notent ensuite ce qui les a intéressés et pourquoi, tout en gardant le journal refermé (en 5 minutes + 5 minutes).

- Pour l'une et l'autre activité ci-dessus, comparer collectivement les sélections et énumérer les justifications de l'intérêt.

Éventuellement, ajouter des hypothèses pour d'autres publics, en imaginant par quels autres sujets, d'autres personnes (l'enseignant, les parents, un homme politique,...) seraient plus intéressés et pourquoi.

- Dégager des critères de sélection :

> Ce qui touche et intéresse davantage dans les médias (par exemple) :

- Des événements proches : l'actualité régionale ou locale, dans des lieux et avec des personnages que l'on connaît, sur des problématiques qui nous concernent, nous touchent plus.

- Des faits auxquels on peut s'identifier : parce qu'ils concernent « des gens comme nous » et/ou que cela pourrait nous arriver à nous aussi.

Nous faisons aussi plus attention à des situations que nous craignons : un père qui enlève ses enfants, un cambriolage, un accident, une inondation,...

- Des faits stimulant notre curiosité, des révélations, des indiscretions : les confidences d'un acteur sur sa vie privée, les ennuis judiciaires du fils d'un homme connu, les aventures amoureuses d'une personnalité politique,...

- Nommer et faire apparaître les aspects négatifs mais aussi positifs de cette loi de proximité dans les médias (par exemple) :

> Le risque de désintérêt, par opposition, pour ce qui nous semble lointain et qui pourtant concerne notre responsabilité citoyenne (la politique, l'actualité internationale,...).

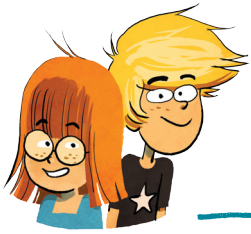
Cependant, nous ne devons pas nous sentir responsable de tout savoir ! Suivre l'état du monde ne doit pas devenir une charge morale, on prônera ainsi un juste milieu : le droit de s'intéresser à ce que l'on juge plus important ou simplement intéressant.

> Le lien d'appartenance à une communauté.

> Une entrée dans les médias : Voir en Une un événement qui s'est passé près de chez nous, nous attire, c'est comme un appât, une amorce pour que nous lisions aussi le

*Voir le succès de la presse people





Séquences à partir des pages 22-23

reste du journal et que nous suivions ainsi l'actualité plus lointaine.

4. Appliquer la notion de respect de la vie privée aux émissions de télé-réalité

Pour mieux comprendre et interpréter le problème de l'intimité exposée dans les médias, on va mettre en évidence les ressorts de ces programmes et aiguïser le sens critique à leur abord.

- Définir le genre télé-réalité pour comprendre les enjeux du respect de la vie privée.

« Savez-vous ce qu'est la télé-réalité ? Pourquoi la nomme-t-on ainsi ? Qu'appréciez-vous ou qu'est-ce qui vous dérange dans ces émissions ? »

> Il s'agit d'émissions présentées comme des jeux ou des concours ou comme des magazines de société. La télé-réalité repose sur une mise en scène d'une expérience humaine réelle. Ces émissions remportent un grand succès. On pourra expliquer pourquoi on apprécie davantage telle émission (exemples) et moins telle autre (exemples).

- Visionner des extraits pour y repérer, selon le niveau des élèves, des ingrédients de fabrication de ce type d'émissions :

> Selon les extraits visionnés :

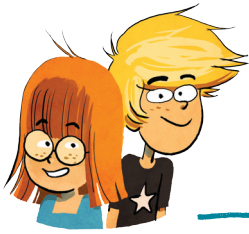
- Des témoignages et confidences (une mère qui raconte ses soucis personnels avec ses enfants,...),
- Des situations de vécu quotidien (un participant au saut du lit,...),
- Du télé-conseil par des experts (un psychologue qui explique comment réagir à une rupture amoureuse,...),
- Une télé de l'intimité avec une plongée immédiate dans la vraie ou fausse intimité des gens (une dispute, des pleurs,...),
- Un dispositif de compétition entre candidats (une aventure dont sont éliminés au fur et à mesure les participants,...).
- Discuter pour poser des hypothèses sur le succès de ces émissions en prenant un meilleur recul grâce à l'inventaire des ingrédients.

- Émettre des opinions et poser des questions sur l'éthique de ces émissions :

> A propos de la violation de l'intimité :

- Avons-nous besoin que soit reconnue notre vie privée ? À tout âge ? Pourquoi ?
- Si une victime d'intrusion dans la vie privée (lors de ces émissions mais aussi lors de la rédaction, dans le journal, de faits divers) est consentante (si par exemple une victime de brutalités permet qu'on diffuse de ces images, ne demande pas que son visage soit flouté, que sa voix soit déformée...), est-ce que cette intrusion peut alors être permise ? Ou est-ce devenu une violation de la vie privée et devrait être interdit de diffusion ? Sommes-nous, en voyant de ces scènes, encore en train de nous informer ou sommes-nous simplement trop curieux, voyeurs, indiscrets ?
- Quelles sont les limites ? Peut-on filmer et diffuser une animation en classe où par exemple un élève ... (imaginer différentes situations : un élève est en difficulté ; est en colère ; se confie ; pleure) ?





Séquences à partir des pages 22-23

5. Réfléchir et se documenter sur les fondements de la protection de la vie privée

- Se demander s'il existe des lois de protection de la vie privée :

« Qu'est-ce qui est interdit ? »

> Il est interdit de publier des informations privées ou des images de quelqu'un sans son autorisation.

« Quels sont les droits selon la Convention Européenne des Droits de l'Homme ? »

> La CEDH : Convention Européenne des Droits de l'Homme, inspirée par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, vise à garantir les droits de l'homme et les libertés fondamentales en Europe :

Article 8 : Toute personne a droit au respect de sa vie privée et familiale, de son domicile et de sa correspondance.

Article 10 : Liberté d'expression. Chacun a le droit de dire et d'écrire ce qu'il pense, et de recevoir ou de communiquer des informations. Ce droit englobe la liberté de la presse.

- Confronter les lois et règles éthiques dans certains scénarios :

« Les informations suivantes seraient-elles à publier ? »

Marius est amoureux - Paul a découvert un vaccin - Jeanne a gagné le prix Goncourt - Éric est soupçonné de pédophilie - François, Président de la République, a passé la nuit chez une actrice - Fernand, électricien, a passé la nuit chez une actrice - ... ?

« Imaginez-en d'autres qui posent problème »

6. Appliquer ces notions aux blogs

- « Un blog est-il un espace où l'on peut communiquer librement ? »

> Les blogs appartiennent à l'espace public comme n'importe quel site internet, les moteurs de recherche les indexent à partir de mots-clés donc ils ne sont pas accessibles uniquement à un groupe d'initiés auxquels on aurait donné l'adresse.

- Présenter quelques blogs de jeunes (inconnus de la classe, connus de l'enseignant qui précise qu'il leur a demandé la permission de les présenter en classe) sur lesquels sont publiées des photos. Regarder ces photos et les décrire, puis se questionner sur la dimension vie privée – dévoilement de l'intimité de ces contenus.

- Débattre des usages d'un appareil photo de téléphone portable.

Liens à partir de
<http://www.enseignement.be/index.php?page=26433> :

TICE en classe > Contenus pédagogiques > Adopter une attitude citoyenne]

Constitution belge, article 22 : http://www.belgium.be/fr/justice/respect_de_la_vie_privée/

Conseil de l'Europe, « Droits de l'Homme : À l'exercice des droits et des libertés » : http://www.coe.int/AboutCoe/media/interface/publications/fiches_dh_fr.pdf

COMPÉTENCES

Éducation aux médias :

Éduquer aux médias, c'est ...entraîner à s'interroger sur toutes les facettes entourant le message et le média qui le diffuse... Représentation : Quelles représentations de la réalité cette émission, cet article ? Quelles valeurs explicites ou implicites véhiculent-ils ? (b. Concept)

